



# Commune de Dambach-La-Ville

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 AVRIL 2012

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Après convocation en date du jeudi 29 mars 2012 et mesures de publicité prévues par le Code Général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dambach-la-Ville se sont réunis le mardi 3 avril 2012 en séance ordinaire, à 19H dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Gérard ZIPPERT, maire.

Etaient présents : 15

M. Gérard ZIPPERT, Maire, M. Claude HAULLER, Mme Sabine LEISER, M. Michel DIETRICH, Mme Christiane SCHEPPLER, adjoints,  
MMES et MM. Philippe SCHUHLER, Sébastien ROSSI, Etienne ADLOFF, Myriam WINKLER, Guy JACOB, Romain BURRUS, Anne-Marie BELENFANT, Jean-Marie GLEITZ, Pierre-Nicolas MERSIOL, Corinne HOFF

Absents excusés : 4

Pierre LEVYCKYJ qui donne procuration à Gérard ZIPPERT  
Annie MICHEL qui donne procuration à Claude HAULLER  
Olivier KEMPF qui donne procuration à Sébastien ROSSI  
Maximilien ZAEPFFEL qui donne procuration à Michel DIETRICH

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales.

Secrétaire de séance : Christiane SCHEPPLER

Assistante déléguée au secrétariat : Florence MEYER

### ordre du jour

- |    |   |   |
|----|---|---|
| 1  | Budget Général- vote du Compte Administratif 2011 et du compte de gestion et affectation du résultat                                  | 2 |
| 2  | Budget Général - Budget Primitif 2012   | 3 |
| 3  | Budget Annexe - Ecole de Musique - Vote du Compte Administratif 2011 et du compte de gestion et affectation du résultat               | 4 |
| 4  | Budget Annexe - Ecole de Musique - Budget Primitif 2012   | 5 |
| 5  | Budget annexe - zone des Hangars 2 <sup>ème</sup> tranche - approbation du Compte Administratif 2011 et du compte de gestion          | 5 |
| 6  | Budget annexe - zone des Hangars 2 <sup>ème</sup> tranche - vote du budget 2012   | 6 |
| 7  | Budget annexe - zone artisanale du Wasen - approbation du Compte Administratif 2011 et du compte de gestion - affectation du résultat | 6 |
| 8  | Budget annexe - zone artisanale du Wasen - vote du budget 2012  | 7 |
| 9  | Divers  | 7 |
| a. | Droit de préemption urbain  | 7 |
| b. | Donneurs de sang  | 7 |
| c. | Sortie communale  | 7 |

## 1 Budget Général- vote du Compte Administratif 2011 et du compte de gestion et affectation du résultat

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Réalisé</u>
Recettes 2011	+ 2 362 363,92
Dépenses 2011	- 1 440 180,26
Excédent 2010 (report)	+ 828 529,36
<b><u>Excédent de fonctionnement 11</u></b>	<b>1 750 713,02</b>
<u>Section d'investissement</u>	
Recettes 2010	360 687,33
Dépenses 2010	- 1 274 811,57
Excédent d'investissement 2010	+ 152 012,51
<b><u>Déficit d'investissement 11</u></b>	<b>762 111,73</b>
<b><u>Résultat 2011 :</u></b>	<b>988 601,29€</b>

Le Maire quitte la salle et M. l'adjoint Claude HAULLER prend la présidence de la séance.

Les conseillers municipaux adoptent à raison (de 17 voix soit 14 voix et 3 procurations), le compte administratif 2011 comme stipulé ci-dessus et donnent quitus au Maire.

Le compte de gestion tenu par M. le percepteur étant identique au compte administratif, les conseillers municipaux approuvent ledit document à l'unanimité.

Affectation du résultat :

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2011

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération de l'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement)

**Décide d'affecter le résultat comme suit :**

C/002 - en recettes : 988 601,29 € (excédent reporté de fonctionnement)

et décide d'affecter le déficit d'investissement 2011 en globalité au compte 1068 dans le Budget Primitif 2012 pour 762 111,73 €

## 2 Budget Général - Budget Primitif 2012

La commission administrative réunie le mardi 13 mars 2012 a étudié les possibilités offertes par des augmentations de taux en 2012, selon les chiffres figurant dans le tableau ci-joint :

	Taxe d'habitation	Taxe Foncière	Taxe sur le foncier non bâti	CFE	valeur du point	total des contributions directes
Taux moyens au niveau départemental	27,49%	16,26%	60,11%	-		
taux 2011	17,93%	11,11%	47,03%	18,47%		
Bases impos effectives 2011	2 196 452,00	3 068 396,00	284,00 <sup>353</sup>	569 747,00		
Produit fiscal 2011	393 823,84 €	340 898,80 €	166 149,47 €	105 232,27		1 006 104 €
Bases prév. 2012	2 289 000 €	3 150 000 €	353 200 €	589 900 €		
Produit fiscal à taux constant	410 418 €	349 965 €	166 110 €	108 955 €	10 354 €	1 035 447 €
augmentation de 1%	18,11%	11,22%	47,50%	18,65%		
	414 521,88	353 464,65	167 771,06	110 044,08	10 458 €	1 045 802 €
augmentation de 2%	18,29%	11,33%	47,97%	18,84%		
	418 626,05	356 964,30	169 432,16	111 133,62	10 562 €	1 056 156 €
augmentation de 3%	18,47%	11,44%	48,44%	19,02%		
	422 730,23	360 463,95	171 093,26	112 223,17	10 665 €	1 066 511 €

Pour information, les recettes suivantes se rajoutent à celles des contributions directes :

allocations compensatrices	Produit taxe add. FNB	IFER	Pdt de la CVAE	DCRTP	Versement FNGIR	TOTAL
68 699 €	14 089 €	2 040	64 838	60 942	105 754	1 372 518

Suite à la proposition de la commission,  
Le Conseil municipal après délibération et vote,  
décide de voter une augmentation de 2 % des taux, qui correspond au taux qui suivent :  
Taxe d'habitation : 18,29 %, Taxe foncière sur le bâti : 11,33 %, Taxe foncière sur le non bâti : 47,97 %, CFE : 18,84 %

Le Conseil Municipal après délibération et vote décide à l'unanimité d'adopter le budget 2012 selon les chiffres suivants :

<u>Section de Fonctionnement</u>	
Recettes	3 000 324,55
Dépenses	3 000 324,55
<u>Section d'Investissement</u>	
Recettes	2 808 358,28
Dépenses	2 808 358,28

### 3 Budget Annexe - Ecole de Musique - Vote du Compte Administratif 2011 et du compte de gestion et affectation du résultat

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Réalisé</u>
Recettes 2011	32 780,38
Dépenses 2011	30 327,83
Excédent 2010 (report)	+ 15 152,48
<b><u>Excédent de fonctionnement 11</u></b>	<b>+ 17 605,03</b>
<u>Section d'investissement</u>	<u>Réalisé</u>
Recettes 2011	0,00
Dépenses 2011	1 274,39
Excédent d'investissement 2010	1 941,93
<b><u>Excédent d'investissement 11</u></b>	<b>+ 667,54</b>

<b><u>Résultats cumulés 2011 :</u></b>	<b>18 272,57 €</b>
--	--------------------

Le Maire quitte la salle et M. l'adjoint Claude HAULLER prend la présidence de la séance.

Les conseillers municipaux adoptent à raison (de 17 voix soit 14 voix et 3 procurations), le compte administratif 2011 comme stipulé ci-dessus et donnent quitus au Maire.

#### 4 Budget Annexe - Ecole de Musique - Budget Primitif 2012

Le Conseil Municipal après délibération et vote décide à l'unanimité d'adopter le budget 2012 selon les chiffres suivants :

<u>Section de Fonctionnement</u>	
Recettes	48 765,03
Dépenses	48 765,03
<u>Section d'Investissement</u>	
Recettes	667,54
Dépenses	667,54

#### 5 Budget annexe - zone des Hangars 2<sup>ème</sup> tranche - approbation du Compte Administratif 2011 et du compte de gestion

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Réalisé</u>
Recettes 2011	113 201,76
Dépenses 2011	105 292,83
Excédent 2010 (C/002)	1 408,86
<b><u>Excédent de fonctionnement 11</u></b>	<b>+ 9 317,79</b>
<u>Section d'investissement</u>	<u>Réalisé</u>
Recettes 2011	102 528,89
Dépenses 2011	- 64 382,77
Déficit d'investissement 2010 (C/001)	- 56 039,14
<b><u>Déficit d'investissement 11</u></b>	<b>- 17 893,02</b>
<b><u>Résultats cumulés 2011 :</u></b>	<b>- - 8 575,23</b>

Le Maire quitte la salle et M. l'adjoint Claude HAULLER prend la présidence de la séance.

Les conseillers municipaux adoptent à raison (de 17 voix soit 14 voix et 3 procurations), le compte administratif 2011 comme stipulé ci-dessus et donnent quitus au Maire.

## 6 Budget annexe - zone des Hangars 2<sup>ème</sup> tranche - vote du budget 2012

Le Conseil Municipal après délibération et vote décide à l'unanimité d'adopter le budget 2012 selon les chiffres suivants :

<u>Section de Fonctionnement</u>	
Recettes	46 602,79
Dépenses	46 602,79
<u>Section d'Investissement</u>	
Recettes	40 993,02
Dépenses	40 993,02

## 7 Budget annexe - zone artisanale du Wasen - approbation du Compte Administratif 2011 et du compte de gestion - affectation du résultat

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Réalisé</u>
Recettes 2011	970 167,29
Dépenses 2011	- 1 053 012,93
Excédent 2010	+ 207 252,15
<b><u>Excédent de fonctionnement 11</u></b>	<b>+ 124 406,51</b>
<u>Section d'investissement</u>	<u>Réalisé</u>
Recettes 2011	1 004 199,70
Dépenses 2011	- 886 607,63
Déficit d'investissement 2010	- 194 529,88
<b><u>Déficit d'investissement 11</u></b>	<b>- 76 937,81</b>
<b><u>Résultats cumulés 2011 :</u></b>	
	<b>+ 47 468,70</b>

Le Maire quitte la salle et M. l'adjoint Claude HAULLER prend la présidence de la séance.

Les conseillers municipaux adoptent à raison (de 17 voix soit 14 voix et 3 procurations), le compte administratif 2011 comme stipulé ci-dessus et donnent quitus au Maire.

Affectation du résultat :  
Néant

## 8 Budget annexe - zone artisanale du Wasen - vote du budget 2012

Le Conseil Municipal après délibération et vote décide à l'unanimité d'adopter le budget 2012 selon les chiffres suivants :

<b>Section de Fonctionnement</b>	
Recettes	694 560,00
Dépenses	694 560,00
Recettes	474 750,00
Dépenses	474 750,00

## 9 Divers

### a. Droit de préemption urbain

Néant

### b. Donneurs de sang

M. le Maire félicite la Présidente de l'association des Donneurs de Sang pour la réussite de la dernière collecte de sang qui a vu affluer une centaine de donateurs.

### c. Sortie communale

Il est décidé d'organiser une sortie du conseil municipal et du personnel communal au courant du mois de juin.

Les conseillers seront contactés afin de choisir entre plusieurs dates.

La secrétaire de séance  
Christiane SCHEPPLER

Le Président de séance  
Gérard ZIPPERT